

Grains de sagesse, Miettes de bon sens

Protestations.—Il nous arrive des protestations contre la fabrication et la vente de l'oléomargarine. Nous tiendrons nos lecteurs au courant. Que les associations de cultivateurs continuent à protester si elles veulent obtenir la mise au rancart de l'oléomargarine.

Tous les crimes de l'homme commencent au vagabondage de l'enfant.—a dit Victor Hugo, qui connaissait bien l'enfance, le "grand monde" et le monde des misérables. Nous dédions respectueusement et patriotiquement cette parole aux villageois et autres qui, sans inquiétude aucune, laissent vagabonder leurs enfants sans surveillance, parfois très tard le soir, et même jusqu'aux petites heures, leurs enfants de tout âge. Victor Hugo, est loin d'être un père de l'Église, voyez pourtant ce qu'il dit des conséquences du vagabondage chez l'enfance.

Long mais important.—Nous publions actuellement, par tranches, les nouveaux règlements du Gouvernement fédéral concernant la classification et le marquage des œufs destinés au commerce. La pièce est longue; d'aucuns la trouveront même fastidieuse, et se demanderont pourquoi nous la publions en entier. C'est qu'à l'heure actuelle elle est d'une extrême importance pour tous ceux qui font le commerce des œufs et désirent en tirer le plus grand profit possible; pour ceux qui désirent aussi s'éviter les amendes imposables aux violateurs de ces règlements.

Coopération et Caisses populaires dans Bonaventure.—Le député de Bonaventure, M. F. Bugeaud, faisait l'autre jour à l'Assemblée Législative la déclaration suivante: "Dans mon comté la coopération a produit les meilleurs résultats. Notre marché principal est Montréal. Or, la métropole est à 600 milles de chez nous. Comment voulez-vous que nos populations atteignent ce marché sans l'aide de la coopérative? Autrefois, nos gens ne pouvaient vivre des produits de leur terre; ils n'avaient pas de marché et n'obtenaient pas de bons prix. Voyant ces conditions malheureuses, j'ai coopérer à l'établissement du système coopératif dans nos paroisses. Et la prospérité est venue. Immédiatement, les capitaux sont entrés dans les foyers, et l'épargne s'est pratiquée sur une grande échelle. Les dépôts dans les banques et les caisses populaires sont relativement considérables."

"Sur 17 paroisses, 15 sont organisées en coopératives pour la vente des produits de la ferme et 17 caisses populaires fournissent de l'argent à leurs membres."

L'Exposition avicole de Québec (21 au 24 février.)—Notes brèves précédant le rapport officiel.—L'honorable J.-E. Caron, ministre de l'agriculture, et Son Honneur le Maire Samson, de Québec, en font conjointement l'ouverture officielle, au grand contentement des populations rurales et urbaines.

—Plus de 1000 sujets.

—Qualité très bonne en général.

—Presque tous les oiseaux appartenaient aux races d'utilité.

—Dindons, oies et canards en bon nombre. Dindons et oies de bonne qualité.

—Témoignages élogieux des juges avicoles, M. M. Hillhouse et Wright.

—La disposition des cages et l'aménagement de l'exposition ont aussi fait l'admiration du public.

—Intéressants exhibits de démonstration des Ministères de l'agriculture provincial et fédéral.

—Un très grand nombre de ventes de volailles de choix ont été faites durant l'exposition. C'est encore là un côté pratique de l'exposition que de fournir l'occasion aux éleveurs d'acheter après avoir vu, et de pouvoir ainsi choisir les reproducteurs dont ils ont besoin.

L'Association Avicole de Québec mérite des félicitations et elles ne lui ont pas été ménagées durant l'exposition.

Ça du bon sens.—Page précédente on peut lire une résolution de l'Association des Marchands détaillants à propos de la consommation du fromage et du miel dans la Province. Un économiste nous disait récemment sur le même sujet: "Nos cultivateurs et nos villageois, à l'encontre de ceux des pays européens, et je ne sais pourquoi, je n'ai jamais pu comprendre pourquoi, consomment bien peu de fromage. Tous ou presque tous grands mangeurs de viande—la plupart rhumatisants ou arthritiques avant la cinquantaine—ils ne consomment, c'est reconnu, que bien peu de fromage, de lait de beurre, et même de lait "entier".

"Nous ne devons pas consommer présentement 1110 de notre production de fromage, qui était en 1922 de 39,000,000 lbs. Il doit y avoir dans la province de Québec au moins 400,000 familles. Si chacune consomme une livre de fromage canadien par semaine, ce qui est bien peu, cela représenterait environ 50 livres par famille, ou environ 20,000,000 lbs par année, soit plus de la moitié de notre production.

"Il me semble, ajoute notre informateur, que les classes agricoles et ouvrières, les cultivateurs surtout, qui sont pour ainsi dire à même la précieuse denrée qu'est le fromage, devraient en consommer davantage. Il me semble aussi que dans les restaurants, chez les traiteurs, et partout où l'on loge "à pied ou à cheval", et à des prix convenables, le fromage devrait être fourni aux clients à des prix moins onéreux, tout comme dans les pays européens".

Règlements concernant le classement et le marquage des œufs

14. Les œufs doivent être emballés dans des caisses sanitaires dans des cartons, et des séparations propres, sèches, entières, et au moins quatre coussins d'excelsior. Ils seront gardés dans un endroit frais, sec, obscur, ou demi obscur, exempt de ces odeurs qui donnent un mauvais goût aux œufs. Ces conditions relativement à l'emballage et à sa conservation s'appliquent également aux œufs en transit.

15. Les caisses contenant des œufs canadiens en quantités de vingt-cinq caisses ou plus, destinées à l'exportation en dehors du Canada, et les œufs destinés à l'expédition d'une province à l'autre par quantités de 100 caisses ou plus, ne pourront être expédiés ou livrés avant d'avoir été examinés et marqués par un inspecteur et ava t qu'un certificat n'ait été émis.

16. Voici la forme sous laquelle ces certificats doivent être émis:

CERTIFICAT D'INSPECTION

Œufs

Lieu Date
Nom et adresse de l'expéditeur ou propriétaire
.....

Lieu où l'inspection a été faite
Catégorie des œufs
Quantité de chaque qualité
Marque d'expédition
Consignataire
Adresse
Route et numéro du wagon
.....

Je certifie par les présentes que les caisses d'œufs ci-dessus mentionnées ont été dûment inspectées ce jour de
..... 19 et marquées de la

marque du Gouvernement, d'après les règlements établis sous l'empire de la "Loi du bétail et des Produits du bétail".
(Signé)
Numéro de l'inspecteur
.....

(A suivre)

Commerçons chez-nous

Nos marchands détaillants font une campagne assez active en vue d'induire la population à acheter dans la Province. Mais acheter dans la Province n'est pas pour porter sa prospérité au maximum. Il faudrait aussi que nos concitoyens vendent chez-nous, de préférence à l'étranger, les matières premières susceptibles d'alimenter nos industries et d'en accroître le chiffre des affaires, partant d'activer le commerce et de contribuer à l'accroissement de la prospérité générale. A ce propos il convient de signaler l'initiative de la Maison Desjardins—les grands chapeliers et pellettiers de Montréal—qui, dans une autre colonne demande aux chasseurs et aux trappeurs de la Province de s'adresser à elle pour la vente de leurs fourrures brutes. Pour la prospérité de la nation et la reprise des affaires dans le pays, vaudrait mieux vendre ces articles ici que les expédier outre frontière où ils concourent à enrichir l'étranger, à notre détriment. Achetons chez-nous, mais vendons aussi chez-nous tout ce qui peut alimenter nos industries locales.

M. JOS SAVARD, épicier de Québec, président de l'Association des Marchands détaillants de Québec.

